

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2026

AVIS est par la présente donné aux contribuables de la Ville de Beloeil que le rôle général de perception des taxes foncières et spéciales pour l'année 2026 est déposé au bureau de la soussignée situé à l'hôtel de ville, au 777, rue Laurier et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti par la loi.

Donné à Beloeil, ce 12 janvier 2026.

MARIE-JOSÉE PIÉDADE
Trésorière

